



ELECTIONS DU REPRESENTANT DES ENTRAINEURS ET DE LA REPRESENTANTE DES ARBITRES AU COMITE DIRECTEUR DE LA FFBB

PROCES VERBAL DU PREMIER TOUR

En application de l'article 22 du Règlement Intérieur et de l'article 146 des Règlements Généraux de la FFBB, l'élection de la représentante des arbitres et du représentant des entraîneurs a été organisée en un **scrutin uninominal**, le samedi 23 novembre 2024 de 00h01 à 23h59.

Le vote s'organisait à la majorité absolue au 1er tour et à la majorité relative au 2nd tour.

Le vote a été organisé par voie électronique avec le système Neovote. Chaque électeur ayant reçu un identifiant et un code personnel pour se connecter à la plateforme de vote.

Le dépouillement a eu lieu le 25 novembre 2024 à 9h00.

Aucun incident n'a été relevé dans l'organisation du vote.

I. ELECTION DE LA REPRESENTANTE DES ARBITRES AU COMITE DIRECTEUR DE LA FFBB

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	5594
Nombre d'émargements	281
Taux de participation	5,02%

	Nbr de suffrages	Résultat
Madame Marie DELACOTE	259	92,17%
Votes blancs	22	7,83%

En application de l'article 22.5 du Règlement Intérieur de la FFBB « *La Commission de surveillance des opérations électorale et de vérification des pouvoirs validera le résultat des élections des représentants selon le code électoral. Les résultats sont proclamés par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales et de vérification des pouvoirs dans l'ordre des suffrages recueillis.*

Malgré un faible taux de participation – 5.02% de votants – constaté par la CSOEVP, l'élection est validée.

Le siège a été attribué et **l'élection est finalisée**.

Conformément aux dispositions précitées, la représentante des arbitres, Madame Marie DELACOTE, est élue pour 4 ans et siégera au Comité Directeur fédéral.

II. ELECTION DU REPRESENTANT DES ENTRAINEURS AU COMITE DIRECTEUR DE LA FFBB

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	15852
Nombre d'émargements	457
Taux de participation	2,88%



	Nbr de suffrages	Résultat
Monsieur Alban LE BIGOT	189	41,36%
Monsieur Alain WEISZ	120	26,26%
Monsieur Dominique ROUX	104	22,76%
Monsieur Nicolas DORVAULT	19	4,16%
Votes blancs	25	5,47%

En application de l'article 22.5 du Règlement Intérieur de la FFBB « *La Commission de surveillance des opérations électorale et de vérification des pouvoirs validera le résultat des élections des représentants selon le code électoral. Les résultats sont proclamés par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales et de vérification des pouvoirs dans l'ordre des suffrages recueillis.* »

Avec un très faible taux de participation – 2.88% de votants – constaté par la CSOEVP, il est relevé qu'un 2nd tour doit être organisé car aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue. Aucun siège n'a donc été pourvu au 1er tour.

Dans le cadre de l'organisation du 2nd tour, les 4 candidats au poste de représentant des entraîneurs peuvent, s'ils le souhaitent, retirer leur candidature jusqu'au **mercredi 27 novembre 2024** à 20h00 en adressant un courriel à l'adresse : entraineur2024@ffbb.com

Le 2nd tour sera organisé le **samedi 30 novembre 2024 de 00h01 à 23h59** pour l'élection du **représentant des entraîneurs**.

Signature des membres du bureau de vote

Madame Cécile MANTEL (Présidente)	
Madame Catherine BARRAUD (Assesseur 1)	
Madame Amélie MOINE (Assesseur 2)	

Cécile MANTEL

Barbara DESSERTINE

Fabien ROLLAND